

# Journal municipal

L'Ascension-de-Notre-Seigneur



## Joyeux Noël et bonne année !



**DATES IMPORTANTES**

**ASSEMBLÉES PUBLIQUES**

- Lundi le 8 janvier
- Lundi le 5 février
- Mardi le 5 mars
- Lundi le 2 avril

**TABLE DES MATIÈRES**

Informations générales	2	Budget 2018	7, 8
Mot du maire	3, 4	Vie communautaire	8 - 13
Nouvelles du conseil	5	Babillard	14 - 16

## M. Louis Ouellet, maire

Tél. : 418 347-4456 / 418 668-5233 (bur.)



M. Louis Ouellet

### D'office sur tous les comités mais plus particulièrement:

- Commission du personnel;
- Le Villageois ;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Eau potable St-Henri de Taillon / l'Ascension
- MRC de Lac St-Jean-Est.;
- Fêtes du Centenaire
- Finances.



M. Louis Harvey

### M. Louis Harvey, district # 1

- Sécurité Civile;
- Riverains;
- Fêtes du Centenaire;
- Commission du personnel;
- Régie Incendie;
- Finances;



M. Jean Tremblay

### M. Jean Tremblay, district # 2

- Entretien des chemins municipaux;
- Travaux publics et immeubles municipaux;
- Fête du Centenaire
- Comité de vigilance du LET;
- Eau potable St-Henri de Taillon /L'Ascension de N.-S.;
- Finances.



Mme Nathalie Larouche

### Mme Nathalie Larouche, district # 3

- Commission centrale des loisirs;
- L'Ascension en fête;
- Corporation développement;
- Fêtes du Centenaire;
- Finances.



Mme Lise Blackburn

### Mme Lise Blackburn, district # 4

- Maison de la Culture;
- Office Municipal d'Habitation.;
- Villageois;
- Le Cercle des Années d'Or ;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Embellissement / Horticulture;
- Politique familiale et des aînés;
- Fêtes du Centenaire
- Finances.



Mme Nelly Fleury

### Mme Nelly Fleury, district # 5

- Commission Centrale des Loisirs;
- L'Ascension en Fête ;
- Fêtes du Centenaire
- C.J.S.;
- Maison des jeunes;
- Politique familiale et des Aînés;
- Corporation de développement économique;
- Finances.



M. Michel Harvey

### M. Michel Harvey, district # 6

- Corporation de développement économique;
- Riverains;
- Commission Centrale des Loisirs ;
- Comité consultatif d'urbanisme;
- Eau potable St-Henri de Taillon / L'Ascension de N.-S.;
- Entretien des chemins municipaux;
- Sûreté du Québec ;
- Fêtes du Centenaire ;
- Finances.

## SERVICES PUBLICS – 418 347-3482

**Maire :** Louis Ouellet

**Directeur général :** Normand Desgagné (ext. 1)

**Secrétaire-trésorière adjointe :** Lucie Flamand (ext. 222)

**Sec.-réceptionniste :** Gaétane Bouchard (ext. 0)

**Coordonnatrice en loisirs, sport et culture :** Fanny St-Gelais (ext. 5)

**Travaux publics :** (ext. 2)

Ghyslain Maltais, Jocelyn Côté,  
Gaby Larouche, Marc Fleury, Olivier Tremblay

**Tech. en urbanisme et inspecteur municipal :** Dominic Bisson (ext. 3)

**Conciergerie :** Claude Gaboury

**Brigadières :** Ginette Bilodeau, Linda Plourde, Josée Tremblay

**Téléphone :** 418 347-3482

**Télécopieur :** 418 347-4253

En tout temps pour une urgence de travaux publics, vous pouvez composer

le # de téléavertisseur  
**418 347-3636**

la personne qui sera de garde vous rappellera le plus rapidement possible.

**911**

Pour toute urgence médicale, incendie ou assistance de la Sûreté du Québec, vous devez composer le 911.

## HEURES D'OUVERTURE

### CENTRE COMMUNAUTAIRE

Lundi au vendredi ..... 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h

### BUREAU DU MAIRE

Sur rendez-vous ..... 418 347-3482 (jour)

### URBANISME

Le bureau est ouvert aux mêmes heures que celles des bureaux de la municipalité.

### BUREAU DE POSTE ..... 418 347-4153

Lundi et mardi ..... 9 h à 12 h / 13 h à 17 h

Mercredi, jeudi et vendredi ..... 9 h à 17 h

Départ du courrier / Lundi au vendredi ..... 16 h 30

Vestibule des casiers / Lundi au samedi ..... 8 h à 19 h

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi, mercredi et jeudi ..... heures à venir

### MESSE DOMINICALE

Dimanche ..... 9 h

Presbytère ..... 418 347-3363

### PRÊTS D'ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Pour tous les prêts d'équipements, présentez-vous aux heures d'ouverture des bureaux de la municipalité.

### CENTRE D'ACCÈS INTERNET

Réouverture en septembre

Service Informatique / Geoffrey Gobeil ..... ext.0

### ATELIER AU COIN DES PETITS

Candide Bouchard ..... 418 347-5240

Nicole Tremblay ..... 418 347-3964

### AUTRES SERVICES

Salle de conditionnement physique ..... ext. 4

Maison des jeunes ..... ext. 7

Fermières de L'Ascension ..... 418 347-5338

Services d'urgence ..... 911

Sûreté du Québec ..... 418 662-6606 ou 1 800 461-2131

Incendie ..... 911

Ambulance ..... 418 662-6483

Hôpital d'Alma ..... 418 669-2000

### RESSOURCERIE DE LAC-SAINT-JEAN-EST

3521, av. du Pont Nord, Alma (Fermée tous les lundis de l'année)

Mardi au dimanche de 7 h 30 à 18 h ..... 418 668-1234

***Chères concitoyennes et chers concitoyens,*****Conseil municipal**

C'est conscient de l'importance de bien vous représenter et de défendre avant toute chose vos intérêts que j'entame ce quatrième mandat que vous m'avez confié. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez et j'essaierai d'être humblement à la hauteur de vos attentes.

Vous avez pris la décision de reconduire intégralement votre conseil municipal. Je trouve que vous avez fait un excellent choix. Vous avez toute qu'une équipe à la table du conseil. Cette confiance que vous nous avez accordée, nous voulons la mériter non pas pour ce que nous avons fait jusqu'à présent, mais bien pour ce que nous planifions pour les quatre prochaines années. Les membres de votre conseil sont prêts et tout me laisse à penser que ça va encore bouger beaucoup à L'Ascension lors de ces quatre années.

Ne pas avoir à préparer d'élection nous a permis de ne jamais cesser de travailler, voici quelques dossiers qui ont retenu notre attention.

**Budget**

Nous avons déjà tenu des rencontres pour la préparation du budget 2018. Pour la première fois depuis que je suis en fonction, nous appliquerons un nouveau rôle d'évaluation neutre par rapport à celui de 2014.

Cela veut dire que la valeur des résidences a cessé d'augmenter à L'Ascension et je dirais comme partout ailleurs dans la région. Nous constatons que beaucoup de résidences ont même baissé de valeur.

Pour la première fois depuis que je suis en poste, nous ne voyons aucun programme de subventions pour la réfection des aqueducs et des égouts. C'est pourquoi nous allons prioriser nos interventions sur les routes secondaires qui en ont bien besoin.

Nous avons aussi un centenaire à préparer. En 2019, L'Ascension aura 100 ans. Le comité du centenaire est à pied d'œuvre depuis déjà un bon bout de temps pour fêter dignement cet anniversaire. Le livre du centenaire est même presque terminé. Nous devons prévoir le financement des activités à venir.

Je suis un peu en maudit contre notre gouvernement ces temps-ci. Avec la rigueur budgétaire qu'on nous a imposée, c'est plus de 200 000 \$ par année qui ont été amputés de nos budgets municipaux par notre bon gouvernement. Aujourd'hui, il fait des surplus sur notre dos, parce qu'il a trop coupé. Mais rien ne nous est retourné. Nous ne voyons que des mesures électoralistes. Remettre des sous aux municipalités pour réparer ses rangs, ça rapporte pas beaucoup de votes faut croire. On aurait pu nous en redonner un peu pour nos efforts. Mais non. Ceci étant dit, ne vous inquiétez pas, nous allons continuer de gérer serré.

Nous n'avons prévu aucune augmentation de la taxe foncière, il n'y aura pas non plus d'augmentation des taxes de service comme l'eau, les poubelles, les égouts, la police et l'incendie. Nous allons, tel que promis, abolir la taxe en lien avec l'église.

**Entretien des chemins d'hiver**

L'hiver est arrivé tôt cette année et force est d'admettre que les interventions de déneigement n'ont vraiment pas été à la hauteur de nos attentes. Nous ne sommes pas indifférents à ce qui se passe. Nous utilisons les mêmes routes que vous et nous constatons les mêmes problèmes que vous voyez. Nous sommes autant sinon plus critique que chacun de vous. Nous détestons en tout temps le travail mal fait et encore plus quand on paie pour ce travail.

Nous avons une entente de déneigement avec un nouvel entrepreneur. Du plus loin que je me souviens, à toutes les fois où nous avons changé d'entrepreneur, il y a eu une période de rodage et il a fallu intervenir pour régler des problèmes. Il est même arrivé que nous ayons dû mettre fin à une entente de déneigement.

En date où j'ai écrit ces lignes, nous avons rencontré trois fois l'entrepreneur et eu d'innombrables communications pour régler les problèmes. Nous avons aussi transmis une résolution d'insatisfaction en conformité avec notre devis déneigement. Nous avons dû, afin de donner un service correct à notre population, mettre à contribution nos propres équipements qui ont été refacturés à l'entrepreneur.

Tout cela pour vous dire que nous comprenons qu'il y a une nécessaire adaptation d'un nouvel entrepreneur envers nos besoins et exigences de déneigement, toutefois il faut que vous sachiez que nous sommes très résolu et de moins en moins patients pour régler la situation à notre satisfaction.

**Ressources Humaine**

La convention collective des employés de la municipalité avait comme date d'échéance le 31 décembre 2015. Depuis cette date et même avant, nous avons entamé des discussions avec notre syndicat afin de renouveler cette convention selon de nouvelles bases.

Nous avons évalué chaque poste de travail en fonction de la formation nécessaire pour effectuer les tâches. Nous avons évalué les contraintes physiques et les responsabilités que le poste entraîne et déterminé une rémunération plus adaptée au travail demandé.

Nous voulions profiter du fait que plusieurs de nos employés allaient, au cours des deux prochaines années, prendre une retraite bien méritée pour rendre acceptables à tous les changements proposés. Nous sommes finalement arrivés à une entente.

Aussi nous n'aurons plus, à partir du départ à la retraite de M. Ghyslain Maltais, de directeur des travaux publics, cette fonction sera abolie.

Également, la gestion et le gardiennage de l'aréna seront exclus de l'unité de négociation. Nous pourrions dès l'an prochain donner en concession le gardiennage de l'aréna.

Notre objectif est que l'aréna soit en opération au moins 60 heures par semaines de novembre à avril à un coût acceptable. Cette année, compte tenu du très court délai entre l'accord de principe sur la convention et l'ouverture de l'aréna, nous devons embaucher parce que nous n'avons pas le temps de préparer un devis et d'aller en appel d'offre. Nous allons nous donner le temps de bien faire les choses pour que l'an prochain nous puissions aller en appel d'offre pour la gestion de l'aréna.

Je tiens à remercier nos employés pour leur ouverture. Malgré près de deux années de négociation avec une convention échue et des propositions de notre part qui impliquaient pour certains postes de travail des baisses de rémunération et des modifications importantes à la structure hiérarchique, nous n'avons jamais eu à subir de moyens de pression de leur part. Je tiens à remercier aussi M. Louis Harvey et M. Normand Desgagné, nos représentants à la table de négociation, et madame Gaétane Bouchard et M. Jocelyn Coté, les représentants des employés. Cette nouvelle convention aura une durée de cinq ans.

## **Aréna**

Les travaux à l'aréna sont presque terminés, nous avons bien hâte de vous montrer les résultats. Il y a eu quelques retards mais nous devrions avoir l'aréna en fonction avant les fêtes. Nous sommes à réfléchir sur la façon d'inaugurer ce bâtiment. J'aimerais bien que ceux et celles qui ont participé au projet original de construction de l'aréna il y a plus de 35 ans soient soulignés. Ces personnes ont fait un legs important à notre communauté et nous trouvons qu'il serait un juste retour des choses de leur montrer ce qu'est devenu l'actif qu'ils nous ont gracieusement offert. Profitez de la période des fêtes pour venir voir ce que nous en avons fait et pour chausser les patins. C'est aussi un bon moyen de se mettre en forme après les tourtières des fêtes.

## **Retraite bien méritée.**

Ce n'est pas sans émotion que je vous annonce aujourd'hui que la fin de cette année marquera le départ d'un employé clé de notre municipalité, M. Ghyslain Maltais. Pendant 34 ans, M. Maltais a été ce que j'appellerais le bras opérant de la municipalité de L'Ascension, celui qui pouvait régler tous les problèmes. De la demande de permis, au colmatage d'une fuite d'eau en passant par l'état des chemins etc. Tout ou presque passait dans les mains de notre maître-homme.

34 ans à œuvrer pour le bien de ses concitoyens.

Il a travaillé sous l'égide de 4 maires et 3 directeurs généraux. Sous sa gouverne, nous avons développé un service d'incendie particulièrement efficace et professionnel. Ghyslain quitte la municipalité mais ne prend pas sa retraite de tout pour autant. Il souhaite continuer son travail de chef incendie. Il est même devenu président du club des années d'or. Il va rester occupé notre homme.

Je voudrais rappeler le travail extraordinaire qu'il a réalisé au service de toute notre population. C'est aussi grâce à son investissement et à son énergie que notre municipalité peut se targuer aujourd'hui d'avoir une réputation enviable parmi les municipalités de notre MRC.

Ghyslain va nous manquer, non seulement en raison de son professionnalisme, mais aussi pour son dévouement à servir la population de L'Ascension. Nous sommes aussi très heureux qu'il demeure pompier et un bénévole engagé dans sa communauté.

Cher Ghyslain, le conseil municipal, tes collègues de travail et toute la population se joignent à moi pour te remercier chaleureusement et te souhaiter beaucoup de bonheur à venir!

## **Vœux des fêtes**

Les belles fêtes de Noël et du Nouvel An approchent à grands pas, ce sont des moments privilégiés pour rencontrer nos proches. Je souhaite que ce soit, pour chacune et chacun de vous, des occasions de resserrer les liens avec votre entourage, votre famille et vos amis.

Ensemble, faisons en sorte que ce temps de réjouissances soit célébré sous le signe du partage, de la solidarité et qu'il soit empreint de joie et d'amour.

Puisse cette année vous apporter beaucoup de satisfactions, dans la paix et la fraternité.

Au nom des employé(e)s de la Municipalité de L'Ascension de N.S. des membres du conseil municipal et en mon nom, permettez-moi de vous offrir nos meilleurs voeux de santé, de paix et de bonheur, à l'occasion de 2018.

*Louis Ouellet, Maire*

## CHRONIQUE DE L'URBANISME

### GARAGE TEMPORAIRE D'HIVER

Entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 1<sup>er</sup> mai, il est possible d'installer un garage temporaire en panneaux mobiles, ou en toile sous certaines conditions.

Il devrait être installé à au moins 2 m de la ligne de rue et au moins 1 m d'un trottoir ou d'une bordure de rue. Il devrait également être implanté dans l'aire de stationnement.

Si par la mise en place d'un garage ou abri d'hiver votre numéro civique devient non-visible de la rue, vous devez en apposer un de remplacement sur votre garage ou abri d'hiver.

Par mesure de sécurité incendie, le garage temporaire doit être posé à au moins 3 m d'une borne-fontaine.

### STATIONNEMENT DANS LES RUES

Veillez prendre note que pendant la période hivernale, soit du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril inclusivement, il est interdit de stationner un véhicule sur une voie publique entre 23h et 7h. De plus, la neige provenant de votre propriété ne doit pas être déposée dans la rue.

### COLPORTAGE

La période des fêtes est souvent active pour la vente itinérante. Sachez que lorsqu'une personne cogne à votre porte, vous êtes en droit de poser des questions. Si vous avez des interrogations sur la légalité de l'activité de la personne, vous pouvez vous informer auprès de la municipalité.

Le règlement 1003-11 interdit de colporter sans autorisation municipale sur le territoire de la Municipalité de L'Ascension-de-N.-S. Cependant, il y a des personnes exemptées, telles que :

- Celles qui colportent des publications, brochures et livres à caractère moral ou religieux;
- Les corporations épiscopales, fabriques, institutions religieuses ou église constituées en corporation;
- Celles qui vendent du poisson, du lait, du pain, des fruits et du combustible;
- Les étudiants domiciliés sur le territoire de la MRC Lac-Saint-Jean-Est qui exercent des activités sans but lucratif dont les profits servent à des fins scolaires ou parascolaires;
- Les organismes sportifs, culturels ou sociaux de la municipalité qui exercent des activités sans but lucratif dont les profits servent pour leur activité.

Pour toute autre personne, un permis est requis et est assujéti à des conditions strictes. Tout colporteur doit porter le permis sur sa personne de manière à ce qu'il soit en évidence et que le public puisse le voir. C'est le service d'urbanisme qui délivre ce type de permis.

### CONSTRUCTION/RÉNOVATION

Si vous avez des projets de construction, de rénovation pour 2018, vous pouvez dès maintenant nous consulter afin de vérifier la conformité de votre projet afin d'éviter des délais inutiles au printemps lorsque vous serez prêt à vous lancer dans vos travaux. Il est important, avant de les entreprendre, de savoir si vous devez avoir un permis ou un certificat d'autorisation municipal afin de les effectuer. Cela empêchera d'avoir de mauvaises surprises. Pour ce faire, vous pouvez appeler au 418 347-3482 poste 226 ou vous rendre aux bureaux de la municipalité le mardi et le vendredi de chaque semaine ou bien par courriel au : dominic.bisson@ville.ascension.qc.ca, il me fera plaisir de répondre à vos questionnements.

*En terminant, je vous souhaite un joyeux temps des fêtes et une belle année 2018 avec des projets plein la tête.*



## SERVICE INCENDIE



### LES CENDRES CHAUDES

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Cette source de chaleur compte parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche des causes et des circonstances des incendies.

#### Comment vous en débarrasser

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

#### Attention!

Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

*Maxime Fortin  
Capitaine à la prévention*

## FAITS SAILLANTS - BUDGET 2018

- Maintien du taux de la taxe foncière générale à 0.66 \$ du 100 \$
- Maintien du taux de la taxe spéciale à 0.03 \$ du 100\$.
- Maintien du taux de la catégorie des immeubles non-résidentiel à 1.25 \$ du 100 \$.
- Hausse du taux de la catégorie des immeubles industriels à 1.86 \$ du 100 \$.
- Maintien du taux particulier des immeubles desservis par le service incendie à 0.10 du 100 \$
- Maintien du taux particulier des immeubles desservis par le service de la sûreté du Québec à 0.095 du 100 \$
- Taux particulier des immeubles desservis par le service de la vidange des fosses septiques pour les résidences isolées permanentes à 61.50 \$
- Taux particulier des immeubles desservis par le service de la vidange des fosses septiques pour les résidences isolées saisonnière à 30,75 \$
- Maintien des compensations pour le service d'aqueduc à 116 \$/logement
- Maintien des compensations pour le service d'égouts à 53 \$/logement.
- Maintien des compensations pour le service d'assainissement des eaux usées à 137 \$/logement.
- Compensation à la collecte des matières résiduelles du secteur institutionnel, commercial, et industriel au montant de 439 \$
- Compensation à la collecte des matières résiduelles pour les exploitants agricole de 288 \$
- Taxe spéciale résidentielle pour le prolongement du nouveau service d'aqueduc secteurs des Lacs Bleus, Lac Élie Gagnon, Rang 5 Ouest et Route de L'Église au montant de 300 \$ par entrée de service
- Taxe pour le service d'aménagement d'urbanisme à 87 \$/logement
- Taux de compensation de la collecte sélective à 68 \$
- Taux de compensation de la collecte des déchets à 180 \$
- Maintien de la tarification piscines résidentielles à 37 \$ l'unité
- Maintien des quotes-parts de la MRC à 276 117\$
- Hausse de la quote-part de la Régie Incendie de 79 350 \$ à 80 817 \$
- Baisse des revenus de péréquation du gouvernement de 17 000 \$ à 14 341 \$.
- Les éléments suivants sont imputables au budget soit, les compressions dans les transferts gouvernementaux, les exigences du Ministère des Affaires Municipales en ce qui concerne la consommation d'eau potable sur le territoire par l'installation de compteur d'eau dans les commerces, la préparation du 100 anniversaire de la municipalité en 2019 et des travaux d'asphaltage sur le réseau routier municipal dans les différents rangs. **À noter que le gouvernement du Québec a coupé pour plus de 200 000 \$ dans ses transferts à notre municipalité, l'équivalent de 0.12 \$ du 100\$.**

### COMPARATIF DES BUDGETS 2017 ET 2018

#### REVENUS

REVENU PAR FONCTION	BUDGET 2017	BUDGET 2018
Taxes	2 185 524 \$	2 235 350 \$
Païement en lieu de taxes	524 158 \$	546 548 \$
Autres revenus de sources locales	289 964 \$	346 392 \$
Transferts	219 173 \$	207 247 \$
<b>TOTAL DES REVENUS :</b>	<b>3 218 819 \$</b>	<b>3 335 537\$</b>

#### DÉPENSES

DÉPENSES PAR FONCTION	BUDGET 2017	BUDGET 2018
Administration générale	465 675 \$	454 467 \$
Sécurité publique	299 163 \$	293 445 \$
Transport	732 898 \$	849 133 \$
Hygiène de milieu	469 904 \$	451 426 \$
Santé et bien-être	74 322\$	83 469 \$
Aménagement, urbanisme & développement	145 589 \$	144 160 \$
Activités récréatives & culturelles	486 286 \$	536 741 \$
Frais de financement	191 676 \$	203 069 \$
Remboursement du capital	283 142 \$	290 771 \$
Transfert à l'état d'investissement	44 716 \$	21 163 \$
Autres	25 448 \$	7 693 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES :</b>	<b>3 218 819 \$</b>	<b>3 335 537 \$</b>

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Taxes foncières :	Particuliers	0,66 \$ du 100 \$
	Non résidentiels	1,25 \$ du 100 \$
	Industriels	1,86 \$ du 100 \$
Taxes spéciales d'aqueduc		0,03 \$ du 100 \$
Tarification schéma de couverture de risque en incendie		0.10 \$ du 100 \$
Tarification service de la sûreté du Québec		0.095 \$ du 100 \$
Piscine résidentielle		37,00 \$/unité
Eau		116,00 \$
Égout		53,00 \$
Assainissement des eaux usées		137,00 \$
Ordures ménagères (Permanent)		180,00\$
Ordures ménagères (Villégiature)		91,00 \$
Collecte sélective (Permanent)		68,00 \$
Collecte sélective (Villégiature saisonnier )		45,00 \$
Compensation aqueduc pour les secteurs des petits Lacs Bleus, Lac Élie Gagnon, Rang 5 Ouest et Route de L'Église		300,00 \$
Tarification matières résiduelles, Industriel, Commercial, Institutionnel		439,00 \$
Tarification matières résiduelles pour les exploitants agricoles		288,00 \$
Vidange des fosses septiques résidences permanentes		61,50 \$
Vidange des fosses septiques résidences saisonnières		30,75 \$
Taxe Service Aménagement		87,00 \$/logement

## PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Les lois qui régissent les différents organismes municipaux obligent ceux-ci à préparer chaque année un programme triennal de leurs dépenses en immobilisations, sans pour autant toucher à leur autonomie quant au choix des dépenses d'immobilisations à effectuer. Un tel programme doit s'intégrer dans le processus des prévisions budgétaires des organismes municipaux puisqu'il constitue un outil de planification indispensable à une administration rationnelle.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous le programme triennal d'immobilisations 2018, 2019 et 2020 qui sera adopté lors d'une séance spéciale tenue le 18 décembre 2017.

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Numéro du projet	Titre	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (000\$)						Total du projet
		Dépenses antérieures au programme	Programme triennal				Dépenses ultérieures aux programmes	
			Année 2018	Année 2019	Année 2020	Total des 3 années		
1	Développement du secteur de La Baie Moreau		1 266			1 266	1 266	
2	Rénovation Aréna – Revêtement extérieur	250				250	250	
	<b>TOTAL:</b>	<b>250</b>	<b>1 266</b>			<b>1 516</b>	<b>1 516</b>	
							<b>Nombre de projets</b>	<b>2</b>

## COMITÉ DES LOISIRS

### halloween

Les jeunes de L'Ascension n'ont pas froid aux yeux. Plus de 250 jeunes ont rempli leur carte de l'horreur le soir du 31 octobre. Cinq kiosques étaient présents dans la municipalité et les jeunes devaient relever un petit défi pour avoir accès à leurs points et à leurs bonbons. La vieille, le zombie et les clowns sont partis en criant qu'ils seront de retour l'an prochain !!



### RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE

La municipalité a participé au rendez-vous d'automne, un concours dans le secteur Lac-St-Jean Est. En fait, l'objectif de ce programme est de mobiliser les organisations et la population afin de faire de notre MRC (Lac-St-Jean Est) un territoire engagé dans l'adoption et le maintien des environnements favorables aux saines habitudes de vie. Des prix en argent ont été remis lors de la soirée reconnaissance qui a eu lieu le 28 novembre!

En ce sens, tous les élèves du premier cycle de l'école Garnier ont eu un avant-midi d'activités. Ils ont rencontré Abra la sorcière, fait un bricolage (monstre d'Halloween) et ont reçu une collation santé (brochette de fruits).





## Spectacle de Noël

Le 30 novembre dernier, Marie-Denise Pelletier a été de passage à L'Ascension pour un spectacle de Noël. Nous étions sa deuxième représentation pour sa tournée du spectacle Parle-moi qui met en vedette 17 chansons de Noël remises à sa main. Elle a fait vivre des émotions à tous ceux présents et elle en a même fait pleurer quelques-uns!

## Marché de Noël

Le 2 et 3 décembre a eu lieu, au centre de loisirs multifonctionnel, le traditionnel marché de Noël. 24 artisans étaient sur place pour vendre leurs créations.



## Dépouillement d'arbre de Noël

Le dépouillement de l'arbre de Noël a eu lieu samedi après-midi. Plus de 125 enfants ont rencontré le Père-Noël et ont reçu un cadeau! Les jeunes sur place ont même eu la chance de voir la Pat patrouille en action qui a aidé le Père-Noël avec son traîneau! Plusieurs activités d'animation telles que modelage de ballon, lecture de conte, maquillage, écriture de lettre au Père-Noël se sont déroulées pendant le marché de Noël.



## MAISON DE LA CULTURE

*« La lecture, c'est toute une aventure. »*

Depuis sa réouverture en septembre, ça bouge à la bibliothèque. En effet, une dizaine de bénévoles sont présentes pour accueillir les usagers, les conseiller au besoin pour la sélection d'un livre ou faire une demande de réservation auprès des autres bibliothèques. De plus, elles s'occupent de l'achat de nouveautés pour les jeunes ou les adultes et de planifier des activités variées en lien avec le comité des Loisirs et l'École primaire Garnier. Plus de quinze ont été vécues cet automne : lecture de conte, spectacle, expositions de livres, conférence, atelier de cuisine, rencontre d'auteur, etc. Pour les nouveaux parents, un petit cadeau les attend à la bibliothèque en venant inscrire leur poupon dans le cadre du projet : Une naissance, un livre.



Une nouveauté cet automne, la visite des groupes d'élèves de l'école. Ceci permet à tous les jeunes de connaître les services offerts à la bibliothèque municipale et ainsi, nous espérons, créer l'habitude de la fréquenter. En ce sens, un petit concours a été organisé auprès de cette clientèle pour trouver une mascotte et un slogan (qui se retrouve en titre). Nous félicitons la gagnante qui est Abygaïl Zéphir. La mascotte et le slogan se retrouveront à la bibliothèque en janvier...

Nous rappelons que d'autres services sont disponibles à la bibliothèque : wifi, portable et la chute à livres qui se trouve pour sa part sur le perron de l'Hôtel de ville. D'un autre côté, en étant membre de la bibliothèque, vous avez accès au site du Réseau des bibliothèques du Saguenay Lac St-Jean grâce auquel vous pourrez télécharger, et ce gratuitement, des livres numériques autant pour enfant que pour adulte, des revues telles Protégez-vous, 7 Jours, Coup de Pouce, le journal Les affaires, etc., ainsi que différents sites pour apprendre des langues ou l'histoire et bien d'autres thèmes...

Vous pouvez suivre le déroulement de nos activités sur le site Facebook des Loisirs ou sur l'enseigne déroulante.

Toute l'équipe de bénévoles de la bibliothèque vous offre des souhaits de santé et de bonheur pour 2018 en espérant vous y rencontrer ...

P.S. La bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 8 Janvier 2018

### Heures d'ouverture :

Mardi et mercredi de 18 h à 19 h 30

Mercredi de 13 h 30 à 15 h

Jeudi de 8 h 30 à 11 h 30



## PROGRAMMATION D'HIVER ET INSCRIPTION – DÉBUT JANVIER

Programmation d'hiver et inscription  
Début janvier

Carnaval de l'Ascension  
16-17 et 18 février (Souper spectacle de Simon Morin)

Spectacle d'humour :  
Les grandes crues – 7 avril 2017  
mettant en vedette Marie-Lyne Joncas et Ève Côté



## CHRONIQUE DU NOTAIRE

### HÉRITIERS ET LIQUIDATEURS

#### Protégez-vous contre les dettes non-connues du défunt

On dit souvent que la seule chose inévitable dans la vie est la mort! Et qui dit mort, dit nécessairement règlement de succession. Bien qu'il soit très difficile et pénible de perdre un être cher, il vous faudra en plus de vivre votre deuil, passer au travers des étapes du règlement de la succession du défunt. Certaines de ces étapes permettent d'octroyer une protection accrue aux héritiers et au liquidateur de la succession, mieux vaut ne pas passer à côté dans l'intérêt de tous!

### L'INVENTAIRE SUCCESSORAL

En effet, la loi oblige le liquidateur à faire un inventaire des biens du défunt. Cet acte devra indiquer l'actif et le passif de la personne à la date de son décès. Bien que le règlement de succession comporte bien d'autres étapes, nous porterons une attention particulière à ce document vu son importance dans la protection des héritiers.

L'inventaire permet aux successibles de connaître l'état du patrimoine du défunt avant d'accepter la succession. En effet, une fois l'inventaire requis par la loi complété, les successibles ont le loisir de renoncer à la succession du défunt afin de ne pas être responsable du passif de ce dernier dans un cas d'insolvabilité.

Il faut faire attention par contre, car la renonciation n'est possible que si vous n'avez pas commis de gestes faisant en sorte que vous soyez réputé avoir accepté la succession, en payant certaines des dettes du défunt, par exemple.

Il est donc très important de procéder à la confection de l'inventaire de la succession avant même de commencer à payer des comptes ou de rapatrier des sommes d'argent car dans le cas contraire, vous ne bénéficierez plus de la protection accordée par la loi.

À suivre...

*Michel Lema, notaire*

## ATELIER AU COIN DES PETITS



### INSCRIPTION

#### ATELIERS D'ACTIVITÉS :

**Bricolage, comptines, chansons, jeux, etc.**

Enfants : 2 ans ½ à 5 ans (propreté et autonomie requises)

### INSCRIPTION MAINTENANT !

Session d'hiver, débutant le 15 janvier 2018

Deux (2) demi-journées par semaine les lundi et mardi

**Coût : 25 \$ pour 10 semaines/ par enfant**

**Endroit : Maison de la culture (Bibliothèque municipale)**

Le bonheur de vos enfants, nous l'avons à cœur!

### Joyeux Noël et bonne année!

Nicole Tremblay 418 347-3964

Candide Bouchard 418 347-5240



## CONSEIL DE LA FABRIQUE

### SOUPER FONDUE & SOIRÉE CABARET

Notre souper spectacle du 21 octobre dernier sous la gouverne du groupe Dimension 5 a été un grand succès!! Merci à tous! À l'année prochaine!

#### Tirage au profit de la Fabrique de L'Ascension

1<sup>e</sup> 300.00\$ d'épicerie chez Bonichoix de L'Ascension  
*M. Julien Lapointe*

2<sup>e</sup> 250.00\$ chez Sonerco de L'Ascension  
*M. Alain Lemieux*

3<sup>e</sup> 200.00\$ à la Quincaillerie Rona de L'Ascension de N.S  
*Mme Linda Plourde*

4<sup>e</sup> 350.00\$ en bon d'achat chez Clôture Décor d'Alma  
*Mme Valérie St-Pierre*

5<sup>e</sup> Tablette RCA d'une valeur de 220.00\$  
*Mme Bianca Thériault*

*Le Conseil d'administration souhaite de Joyeuses Fêtes à toute la population!*

### PETITE COMMUNION

#### Rencontre parents-jeunes

Lundi le 08 janvier 2018 à 18h30 à l'église.

#### Rencontre parents-jeunes

Lundi 05 février 2018 à 18h30 à l'église.

#### Célébration du pardon pour la 1<sup>ère</sup> communion.

Lundi 26 février 2018 à 19h,

#### Pratique avec les jeunes à l'église à 18h30.

Lundi 30 avril 2018,

#### Célébration de la 1<sup>ère</sup> communion.

Dimanche, le 06 mai 11h15,



## BAPTÊME ANNÉE 2017

**Charles-Antoine Maltais** né le 17-02-2017, fils de Simon Maltais et de Vanessa Lemieux

**Charlie Renaud** née le 17-06-2016, fille de Sylvain Renaud et de Mélanie Gauthier

**Lya-Raphaëlle Lavoie** née le 01-08-2016, fille de David Lavoie et de Cynthia Boily

**Mathis Fleury-Bastien** né le 10-08-2016, fils de Keven Fleury et de Alexandra Bastien

**Éli Martel** né le 10-05-2017, fils de Adam Martel et d'Andréa Simard

**Florence Simard** née le 21-03-2017, fille de Nicolas Simard et de Chloé Ouellet

**Olivier Privé** né le 13-11-2016, fils de Jean-Rémi Privé et de Elizabeth Hudon

**Olivier Bouchard** né le 04-07-2017, fils de Sylvain Bouchard et de Mélissa Harvey

**Koraly Simard-Gegeault** née le 22-07-2017, fille de Carl Simard-Turcotte et de Kathryn Gegeault.

**Shawn Simard-Gegeault** né le 28-05-2014, fils de Carl Simard-Turcotte et de Kathryn Gegeault.

*Félicitation aux heureux parents!*

## DÉCÈS ANNÉE 2017



#### 05 Décembre 2016

M. Jean-Claude Duchesne, 76 ans, époux de feu dame Lise Morel.

#### 12 Décembre 2016

Mme Marie-Joseph Fleury, 82 ans, fille de feu Henri Fleury et de feu Léontine Bouchard.

#### 12 Février 2017

Mme Brigitte Dufour, 77 ans, épouse de M. Armand Trépanier.

#### 09 Avril 2017

Mme Gervaise Bergeron, 65 ans, fille de feu Eudore Bergeron et de feu dame Juliette Harvey.

#### 23 Juin 2017

Mme Gisèle Lemay, 89 ans, épouse de feu M. Roland Côté.

#### 12 Juillet 2017

M. Bernard Lemieux, 68 ans, fils de feu Hector Lemieux et de feu dame Laurette Guay

#### 23 Septembre 2017

M. Stéphane Côté, 54 ans, époux de Dame Édith Duchesne.

*Nos condoléances aux familles éprouvées par le deuil!*





## LE VILLAGEOIS INC.



### ÇA BOUGE À LA RÉSIDENCE



Les résidents(e)s sont heureux de retrouver leurs activités de loisirs Hiver-Printemps 2017-2018 qui sont très variées : gymnastique intellectuelle, bingo, mini-putt intérieur, chant et musique, bricolage, santé par l'exercice et la relaxation, cinéma, messe, chapelet, etc



### HALLOWEEN

La fête de l'Halloween a été soulignée le vendredi 26 octobre 2017. Elle a débuté par un souper de circonstance suivi d'un spectacle de magie avec le magicien Magic Luke



### UNE BELLE VISITE

Mercredi le 13 septembre 2017, Mme Gervaise-Marie Leroux, «La petite poupée country internationale», est venue chanter ses compositions et jouer de l'accordéon au grand plaisir des résident(e)s



### MARCHÉ DE NOËL

Nous voulons remercier toutes les personnes qui nous ont encouragées lors du Marché de Noël qui a eu lieu les 2 et 3 décembre dernier. Ce fut un grand succès. L'argent amassé servira pour des achats à la Résidence.

*Merci à vous tous(tes) et à l'an prochain!*



## DÉCORATION DE NOËL

Les bénévoles et les résidents(e)s sont maintenant prêts pour les festivités de Noël puisqu'ils ont décoré la résidence et les arbres de Noël le 24 novembre dernier, pour que cet événement soit empreint de l'ambiance des fêtes.

Tout au long du mois de décembre, il y aura des activités qui souligneront Noël et la Nouvelle Année

*Un joyeux Noël et une Bonne Année*



## FACEBOOK



Suivez-nous sur notre page Facebook :

**Résidence le Villageois**

Vous pouvez participer à la vie de notre Résidence en écrivant vos

**COMMENTAIRES** et en cliquant **J'AIME**

**MERCI DE PARTAGER !**

*On laisse entrer le bonheur à la résidence pour que chacun et chacune se sentent dans leur maisonnée.*

*Gaétane Bouchard et Cathy Tremblay  
Responsables des loisirs*



## APPARTEMENTS

Il est à noter que la Résidence Le Villageois **accueille aussi tous ceux et celles de l'extérieur de la municipalité** qui sont intéressés à y habiter et non seulement des personnes résidant dans la municipalité de L'Ascension de N.-S.

Les personnes intéressées **pour une visite, une location ou pour s'inscrire sur la liste d'attente doivent communiquer au :**

**418 347-3300 ou au 418 347-5437**



## Le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale

Votre municipalité peut, sous certaines conditions, vous offrir gratuitement\* les services des professionnels en architecture du SARP pour la planification des travaux extérieurs de votre résidence ou de votre commerce.

Suite à l'étude de votre résidence et de vos besoins, le SARP réalise des esquisses architecturales vous permettant de visualiser les travaux avant de les entreprendre. Vous serez ainsi outillés pour optimiser votre investissement.

**418 668-2606 poste 224 | 1 866 668-2606 poste 224 | info@sarp.qc.ca**  
**Pour voir des exemples de réalisations : [www.sarp.qc.ca](http://www.sarp.qc.ca)**

\*Consultations en quantité limitée. Approbation requise.

## OMH L'ASCENSION DE N.S

### LOGEMENTS À LOUER

#### Logement pour une famille de 5 à louer.

Libre immédiatement, doit avoir obligatoirement 4 enfants, peut avoir 3 enfants (avec dérogation spéciale de la SHQ). Il faut que le demandeur ait résidé dans le territoire de sélection de l'organisme au moins 12 mois au cours des 24 mois précédant la demande! Secteur Saguenay-Lac-St-Jean!

Une enquête peut être effectuée sur le demandeur.

#### Logement 3 1/2 pour les 55 ans et plus à louer!

Mêmes critères que celui-ci-haut!

Information : Sylvie Collard 418-347-5836

Le Conseil d'administration de L'OMH.



## LE CAMP PATMOS

Le Camp Patmos, installé à l'Ascension depuis 30 ans, a changé de directeur cette année. En effet, M. Frank Danbrook, que plusieurs connaissent comme le cow-boy aux chevaux miniatures, a pris sa retraite récemment. Lui et son épouse Wallie, ont développé et fait connaître le camp dans leur région avec dévouement durant ces années. Le nouveau directeur M. Normand Leroux, accompagné de son épouse Hélène, relève le défi avec assurance. En période estivale le Camp Patmos a la mission d'accueillir des familles chrétiennes évangéliques en offrant une programmation confessionnelle. Toutefois, le site de Patmos est accessible à tous pour la location d'hébergement de septembre à mai, et accueille entre autres des amateurs de motoneige, des rassemblements familiaux, des groupes de formation et des retraites.

Pour plus d'information : [camppatmos.ca](http://camppatmos.ca)  
Hélène Robichaud, 418 845-4561



## CHERCHER DIFFÉREMMENT ET TROUVER RAPIDEMENT

- Recherche d'emploi
- Curriculum vitae
- Orientation

**INFORMEZ-VOUS**  
**418 668-5092**

425, Sacré-Cœur Ouest, Alma



[www.giat.ca](http://www.giat.ca)

# G.I.A.T

Groupe Inter-Action Travail

Emploi Québec  
Lac-Saint-Jean

Avec la participation financière de :

>7044354



**LES ÉLECTRICIENS  
DU NORD INC.**  
Licence R.B.Q 1479-8110-00

**VENTE DE FLUORESCENTS USAGÉS.**

**APPELEZ NOUS POUR VOS ACHATS  
DE THERMOSTATS ÉLECTRIQUES.**



*Joyeux Noël et  
bonne année à tous!*

**Programme d'Hydro-Québec  
en efficacité énergétique**  
(Commercial, Institutionnel, Industriel, Agricole)

**418 347-5103**

**CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI**  
Lac-Saint-Jean-Est

## CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI LAC-SAINT-JEAN-EST

Opportunités pour les jeunes diplômés et les employeurs du Lac-Saint-Jean Est

Grâce à la participation financière de Service Canada, le projet Transit emploi qualifié, favorisera l'intégration en emploi de 24 jeunes diplômés dans leur domaine d'étude. Le Carrefour jeunesse-emploi Lac-Saint-Jean-Est (La Bivoie) est l'acteur qui permettra la mise en œuvre de celui-ci.

La coordination du projet «Transit emploi qualifié» facilitera l'arrimage entre les compétences des jeunes qualifiés et les besoins de l'employeur favorisant ainsi l'intégration et le maintien en emploi des participants. Une contribution financière, représentant 50% du salaire versé, sera remboursée à l'employeur lors de l'embauche d'un jeune diplômé qui aura entre 15 et 30 ans. Le soutien financier sera alloué sur une période de 30 semaines à raison d'un maximum de 35 heures par semaine.

Pour recevoir des informations supplémentaires, n'hésitez pas me rejoindre.

Mes salutations les plus distinguées.

Katy Lalancette, agente de projet  
Carrefour jeunesse-emploi Lac-Saint-Jean-Est  
418 668-0105 poste 241  
418-720-2309  
katylalancette@bivoie.com

## TRANSIT EMPLOI QUALIFIÉ

### UN ÉLAN POUR TA CARRIÈRE!

- Tu as entre 15 et 30 ans ?
- Tu détiens un diplôme post secondaire ?
- Tu pourrais bénéficier d'une contribution financière de 50% du salaire durant 30 semaines

Pour plus d'informations veuillez communiquer avec Katy Lalancette

418 668-0105 poste 241 ou cellulaire : 418 720-2309

katylalancette@bivoie.com

Avec la collaboration financière de : 

## ST-VINCENT DE PAUL

Le comité de la St-Vincent de Paul de la municipalité tient à remercier toute la population de leur grande générosité lors du barrage routier qui s'est déroulé jeudi, le 9 novembre dernier. Grâce aux dons offerts, plusieurs familles pourront profiter des paniers de Noël. Comme vous le savez, c'est un besoin présent dans notre communauté.

Nous profitons de l'occasion pour souligner le travail de Madame Sylvie Plourde au sein du comité. À travers ses cinq années d'implication, elle a su apporter une aide précieuse dans l'organisation. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans ses futurs projets. Par le fait même, deux nouvelles s'ajoutent au comité. Mesdames Sandra Tremblay et Isabelle Côté apporteront leur soutien dans la continuité du comité de la St-Vincent de Paul.

### NOUS VOUS SOUHAITONS À TOUS DE JOYEUSES FÊTES,

Les membres du comité : Sandra Tremblay, Isabelle Côté et Hélène Girard.



## INFORMATION ET RÉFÉRENCE RÉGION 02

**\*À VOTRE SERVICE DEPUIS 1975\***

SERVICES OFFERTS À TOUTE LA POPULATION

**Vous avez une question ???**

- Accompagnement dans la recherche d'information
- Assistance technique (téléphonique, formulaires)
- Suivi personnalisé
- Rédaction de déclaration d'impôt
- Référence vers les ressources appropriées

Nous avons la réponse...

**418 662-6034**





## COOP DU SALON DE QUILLES RENAUD

### PARTYS DES FÊTES POUR LES ENTREPRISES ET FAMILLES.

Venez célébrer le temps des fêtes dans une ambiance chaleureuse à la Coopérative de solidarité du salon de quilles Renaud.

Plusieurs possibilités vous sont offertes: quoi de mieux que souper dans notre grande salle avant de se dégourdir en jouant aux quilles avec un clair de lune pendant la soirée.

Il reste encore le vendredi de 28 décembre de disponible pour vos clairs de lune. Dépêchez-vous de réserver.

### PARTY DU JOUR DE L'AN DU 31 DÉCEMBRE 2017

Venez célébrer l'arrivée de la nouvelle année avec un souper fondu avec danse et champagne pour seulement 28 \$.

Pour réservations et informations: 418 347-3877



### BONNE RETRAITE !

Le 17 novembre 2017 était ma dernière journée au bureau de poste. J'ai commencé en 1978 comme occasionnelle pour remplacer au besoin. Depuis 1997, j'étais régulière comme adjointe du maître de poste.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui m'ont offert des vœux de bonne retraite. J'ai été heureuse de servir les gens de L'Ascension-de-N.-S. dont je fais partie depuis 41 ans.

*Sincèrement,  
Suzanne Bernier*



Marie Lemieux a travaillé de 1984 à 2017 à titre de remplaçante.

*Bonne retraite à vous deux!*



SOLICAN LAC SAINT-JEAN-EST  
passerelle présentent

*Noël en Lumière*

**Giorgia Fumanti**  
&  
**La Croche-Chœur de St-Nazaire**

Sous la co-présidence d'honneur de:  
**Annie-Claude Brisson & Dre Valérie Savard, optométriste**

planète 1041  
OPTOPLUS

**Dimanche 17 décembre**  
**à 15h00**

(Église St-Joseph d'Alma)  
**Adulte: 40\$ Étudiant: 15\$ Enfant -12 ans : 10\$**

**BILLETTS DISPONIBLES AUPRÈS:**  
Choristes de la Croche-Chœur, Me Desnèges Simard : 418-480-0807, La Passerelle, les co-présidentes d'honneur, Les Chevaliers de Colomb d'Alma et Soli-Can

Coopérative de services à domicile  
Lac-Saint-Jean-Est

20 ANS  
1997 | 2017

**UN EMPLOI, UNE GRANDE FAMILLE,  
TOUT ÇA CHEZ TOI, À L'ASCENSION DE N.-S.**

La Coopérative de services à domicile Lac St-Jean-Est a des emplois à t'offrir, temps partiel et temps plein, en tant que :

- Cuisinière
- Préposée à domicile
- Préposée en résidence
- Préposée aux travaux lourds

**Viens rejoindre notre grande famille de 240 employées!**

.....

Tout ce que tu dois faire, c'est d'envoyer ton CV ou nous joindre avec une des 3 options suivantes :

1. Par courriel à [mhudon@coopsje.com](mailto:mhudon@coopsje.com)
2. Par téléphone au 418 668-0854 # 213
3. Ou simplement en venant directement à notre bureau au  
**723, Ch. Du Pont Taché nord, Alma, QC G8B 5B7**